

Décision

Générale

colonial

Décision n° 124-129-1907 élevant de la 5e à la 4e classe deux agents indigènes.

n° 124-129-1907

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 129 du 01/08/1907

Date de publication
8 juillet 1907

Date du numéro
1 août 1907

TEXTE INTÉGRAL

les agents de 5e classe Ahmed Ouais et Hadji Aden, du cadre indigène du Service des Douanes, sont promus à la 4° classe de leur grade.